



A Limoges, le 16 octobre 2026

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Creuse

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de discuter des absences non remplacées qui gangrènent le fonctionnement de l'école et hypothèquent les chances de réussite de nos élèves, tout particulièrement les plus fragiles. Vous avez régulièrement affiché la volonté de résorber le problème et vous vous félicitez même, il y a peu encore, d'avoir amélioré la situation.

Comme nous l'avons à plusieurs reprises indiqué, la problématique du remplacement ne se règle pas sans remplaçant.e ! Les outils techniques, les applications utilisées ne peuvent pas résoudre un problème à ce point enkysté ! **Pour assurer les remplacements, il faut des remplaçant.es !** Or, années après années, cartes scolaires après cartes scolaires, les choix sont les mêmes. Rares sont les cartes scolaires récentes qui ont programmé des créations de postes de remplaçant.es. Et quand elles ont eu lieu, des ajustements de rentrée sont venus annihiler l'effet envisagé de ces créations. Pire, lors de cette dernière rentrée, vous avez privilégié des créations de postes de Pôle d'Appui à la Scolarité, rejetés par la communauté éducative et par la représentation nationale, plutôt que des postes de remplaçant.es.

C'est ainsi que, cette année, avant même le 20^{ème} jour de classe de l'année, vous n'êtes manifestement pas en capacité d'assurer la présence d'un.e enseignant.e dans chacune des classes du département. Nous avons déjà relevé sur plusieurs jours des pics d'absences non remplacés au-delà de 10 pour une même journée et même 25 voire 30 absences non remplacées des derniers jours. Il n'est pourtant pas ici question ni d'épidémies ni de virus ! Il est question d'incapacité structurelle à assurer les remplacements. Ce dysfonctionnement structurel est la conséquence directe de cartes scolaires qui ont exacerbé les inégalités au sein du département - les effectifs de classes multiniveaux sont parfois bien supérieurs aux effectifs de classes à un seul niveau-, ont servi des intérêts particuliers plutôt que l'intérêt général et n'ont pas apporté l'amorce d'une réponse à la problématique du remplacement.

Aujourd'hui, ce sont l'ensemble des personnels et des usager.es qui font les frais de cette politique éducative à rebours de l'intérêt général.

Il vous appartient aujourd'hui d'apporter des réponses adaptées rapides. Monsieur le Ministre a annoncé permettre l'embauche de personnels au-delà du plafond d'emplois pour assurer les remplacements dans les lycées. Faut-il que naisse la même fronde dans les écoles du département pour qu'enfin, les moyens nécessaires soient accordés pour assurer les remplacements ? Des personnels contractuels ont été mis à la porte sans ménagement à cette rentrée. S'ils ne sont pas recrutés, c'est un signal politique fort qui est envoyé aux personnels, élèves et familles de ce département !

En espérant que vous entendrez l'urgence de la situation et que vous aurez la volonté de donner les moyens à l'école creusoise d'assurer ses missions, je vous prie de croire en notre attachement plein et entier au Service Public et Laïque d'Éducation Nationale.

Pour la CGT Educ'Action

Fabrice COUEGNAS